

Trait d'union est une lettre destinée aux conseillers municipaux des 39 communes membres de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine.
Cette lettre est un trait d'union entre la Communauté de communes et l'ensemble des communes.

Relevé de décisions du conseil communautaire du 21 décembre 2017

Affaires générales

• Rapport annuel commission intercommunale pour l'accessibilité

Le Conseil communautaire a approuvé le rapport 2017 de la commission intercommunale pour l'accessibilité présenté en séance. Celui-ci sera également présenté en Conseil municipal de la Ville de Parthenay.

Aménagement et habitat

• Service commun application du droit des sols - Avenant n°3

Le Conseil communautaire a adopté les termes de l'avenant n°3 à la convention relative à la mise à disposition du service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme présenté en séance. Il a également adopté les nouveaux services et tarifs associés, la nouvelle rédaction des responsabilités respectives du Maire et de Parthenay-Gâtine, les règles d'archivage et enfin, les nouvelles modalités de remboursement du service.

Développement économique

• SOVAM SAS - Aide à l'immobilier

En juillet 2017, l'entreprise SOVAM a sollicité une aide de Parthenay-Gâtine afin de mettre en place un programme de travaux rendus nécessaires pour l'exploitation du site industriel.

Le Conseil communautaire a approuvé le versement d'une aide économique à hauteur de 150 000 € en faveur de la SOVAM SAS ainsi que les termes de la convention d'aide à l'immobilier présentée en séance.

• Aide à l'abattage d'urgence

L'activité générée par la chaîne d'abattage d'urgence de la SAB-Parthenay est globalement en hausse mais son modèle économique est déficitaire, au regard des coûts réels de structure qui ne peuvent être répercutés en totalité sur le prix individuel de la prestation.

La société sollicite donc une aide, sur 3 ans, de chaque Communauté de communes sur laquelle sont installés les éleveurs utilisant la chaîne d'abattage d'urgence. Cette aide, qui pourrait s'élever à 100 € pour chaque animal provenant d'un élevage de Parthenay-Gâtine, abattu en urgence, lui permettrait d'équilibrer son modèle économique. En 2016, ce sont 26 animaux issus d'élevage de Parthenay-Gâtine qui ont été abattus sur cette chaîne d'abattage d'urgence. Cette aide pourrait correspondre à une compensation pour un service d'intérêt économique général (SIEG).

Le Conseil communautaire a approuvé les modalités de l'aide en faveur de la SAS SAB-Parthenay consistant en

un versement de 100 € par animal abattu dans le cadre des procédures d'abattage d'urgence.

Déchets et environnement

• Participation au financement du contrat d'objectifs déchets et économie circulaire (CODEC) porté par le SMITED

Le SMITED doit déposer auprès de l'ADEME, une demande de subvention dans le cadre de la signature d'un Contrat d'objectifs déchets et économie circulaire (CODEC).

Le CODEC du SMITED se décline en trois axes :

- Animer le projet et mobiliser les acteurs du territoire
- Développer l'économie circulaire sur le territoire par la mise en œuvre d'actions de réduction des déchets et d'économie de la ressource
- Connaître et suivre les impacts environnementaux, économiques et sociaux. Le Conseil communautaire a approuvé l'accord de principe de la participation de Parthenay-Gâtine au contrat d'objectifs déchets et économie circulaire (CODEC) porté par le SMITED sur une durée de 3 ans. Il a également approuvé le financement des « dépenses de service et supra » évaluées à 15 477,59 €/an sur une période de 3 ans ainsi que le reversement des subventions par le SMITED.

Système d'information

• Partenariat collège numérique et innovation pédagogique

Le Conseil communautaire a approuvé les termes de l'avenant n°3 à la convention de partenariat « Collèges numériques et innovation pédagogique » conclue avec l'académie Poitiers par lequel Parthenay-Gâtine s'engage à acquérir un complément d'équipements numériques mobiles pour les 3 écoles (6 classes mobiles supplémentaires, 71 tablettes) et services associés du secteur de Secondigny. Le déploiement dans les écoles devrait se faire entre mars et juin 2018.

Culture & patrimoine :

• Subventions aux associations participant au programme d'éducation artistique et culturelle 2017

Le Conseil communautaire a approuvé le reversement des subventions aux associations participant au programme d'éducation artistique et culturelle tel que présenté ci-dessous :

Ah !, 3 580 €
CARUG, 2 000 €
Carnaboul'System, 3 320 €

Collectif Gonzo, 830 €

Centre socio-culturel du Pays Ménigoutais, 5 035 €
Diff'Art, 2 000 €
Familles rurales de Thénézay, 1 000 €
Le nombril du monde, 1 915 €

Motion

• Motion de soutien de la CCPG à l'Institut Francophone de Formation au Cinéma Animalier de Ménigoute

Pendant plusieurs années, l'IFFCAM a été rattaché à l'université de Poitiers permettant aux étudiants d'obtenir un Master pro ainsi qu'un statut d'étudiant ouvrant les possibilités de bourse et autres avantages. Ce partenariat s'étant arrêté à la rentrée 2017 et sans rattachement à une nouvelle université, l'avenir de l'IFFCAM est compromis. Tous les soutiens possibles sont donc les bienvenus pour convaincre une Université d'accompagner l'IFFCAM par la délivrance d'un diplôme, d'adosser la formation à une équipe universitaire, de convaincre le Ministère de l'enseignement supérieur de trouver une solution.

Le Conseil communautaire a délibéré pour exprimer tout son soutien à l'IFFCAM et approuvé la motion présentée en séance.

Pour plus de détails, se reporter au compte rendu de séance en ligne sur le site : www.cc-parthenay-gatine.fr

Invitation

Xavier Argenton,
Président de Parthenay-Gâtine,

le bureau communautaire,

Victoria Senelier,
Directrice générale des services
de Parthenay-Gâtine,

David Guédon,
Directeur du Centre intercommunal
d'action sociale

**vous invitent à rencontrer
les services administratifs
de Parthenay-Gâtine**

Vendredi 26 janvier 2018

9h, accueil à l'Hôtel
de la Communauté
2, rue de la Citadelle à Parthenay

**puis visite libre dans les services
à Parthenay, Secondigny, Ménigoute**

Recyclage du verre : Parthenay-Gâtine renforce la sensibilisation aux bons gestes

Désireuse de préserver l'environnement et d'inciter les usagers à trier toujours davantage, Parthenay-Gâtine redouble d'efforts pour recycler encore davantage le verre.



Collecter davantage de verre

En 2015, 30 kg de verre par an par habitant en moyenne ont été recyclés sur Parthenay-Gâtine. Une moyenne relativement faible au regard de la moyenne départementale, qui s'élève à 36,9 kg/an/hab.

Depuis 2015, Parthenay-Gâtine a donc lancé un plan verre afin d'inciter les usagers à trier davantage le verre. Objectif pour 2019 : recycler 235 tonnes de verre en plus par an, soit 37 kilos pour habitant.

La moyenne évolue positivement : 34 kilos/an/hab en 2016. En 2017, 900 tonnes ont été collectées, soit, 34,2 kg/an/hab.

Le recyclage du verre présente plusieurs avantages :

- Il permet de faire diminuer le coût de collecte des ordures ménagères. Une fois le verre recyclé, les poubelles pèsent en effet moins lourd. Le volume de ces dernières est donc moins important.
- Actuellement, le coût de la collecte du verre déduit des recettes (vente...) s'élève à 10 €/tonne alors que le coût des OM est de 232 €/tonne (valeur 2016).
- Il est recyclable à l'infini. Le verre recyclé peut être refondu pour fabriquer de nouveaux objets en verre. Cela évite de devoir extraire du sable pour créer des nouvelles bouteilles et permet ainsi de préserver les paysages et les sols.
- Recycler le verre permet de préserver l'environnement car une bouteille dans la nature peut mettre jusqu'à 6000 ans pour se dégrader.

Installation de bornes à verre et de totems

Afin de mener à bien le plan verre, Parthenay-Gâtine a donc décidé de :

- Densifier le nombre de conteneurs verre

Depuis 2015, 8 nouveaux points ont été ajoutés. Quatre conteneurs petit volume sont également mis à disposition des organisateurs de manifestations.

Aujourd'hui, la collectivité compte 81 bornes à verre sur son territoire. A terme, 28 nouvelles bornes à verre auront été installées.

Pour rappel, pour implanter un nouveau point, plusieurs conditions doivent être réunies :

- Accès pour les particuliers avec possibilité de stationner sans danger pour la circulation
- Accès pour le véhicule de collecte (voie suffisamment large, pas de ligne électrique ou téléphonique)
- Secteur non pourvu
- Une borne à verre qui n'est pas à proximité des habitations afin de ne pas engendrer de nuisances sonores

- De mettre en place des totems informatifs au niveau de chaque point verre de manière à :

- Optimiser la visibilité des conteneurs verre
- Favoriser une compréhension immédiate des consignes de tri
- Disposer d'un petit contenant pour déposer bouchons et couvercles qui doivent être retirés des bords et bouteilles avant d'être déposés dans le conteneur
- D'indiquer les conteneurs verre le plus proche quand celui du site est plein

47 totems ont déjà été distribués auprès des mairies afin qu'elles les installent à côté de leurs conteneurs verre présents sur leurs communes. Les sites déjà équipés sont Amailloux (Puyravault) et Saurais.

Le coût du plan verre (installation BAV + totem) s'élève à 80 000 € sur 5 ans.

Renseignements

Techniques et environnement
7, rue Béranger
05 49 94 90 13
techniques-ccpg@cc-parthenay-gatine.fr

Dates à retenir

Porte ouverte des services

VENDREDI 26 JANVIER 9H-12H
Parthenay, Ménigoute, Secondigny

Conseil communautaire

JEUDI 1^{ER} MARS À 18H30
La Guichetière à Secondigny

Agenda des manifestations

Salon de l'habitat

3 ET 4 FÉVRIER
Salle polyvalente - Pompaire

Braderie

SAMEDI 10 FÉVRIER
DE 10H À 13H ET DE 14H À 17H
Hall de la Médiathèque - Parthenay

LES MÉDIATHÈQUES
ET LA LUDOTHÈQUE
PARTHENAY-GÂTINE
FONT LEUR GRAND
DESTOCKAGE !

LIVRES ET CD À 1€ - JEUX À 5€



LE SAMEDI 10 FÉVRIER 2018

HALL DE LA MÉDIATHÈQUE DE PARTHENAY
DE 10H À 13H ET DE 14H À 17H



MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE PARTHENAY
6 Place Georges Picard à Parthenay
Tél. : 05 49 94 90 42 - mediatheque@cc-parthenay-gatine.fr

Fais ton sport

DU 12 AU 16 FÉVRIER DE 14H À 17H
Complexe Léo-Lagrange, Centre de tennis Yves-Potet
Parthenay

DU 19 AU 23 FÉVRIER
Espace sports - Secondigny

Animations jeux

DU 13 AU 22 FÉVRIER DE 14H À 17H
Ludothèque communautaire - Parthenay

Jardin aquatique

MERCREDI 21 FÉVRIER
Piscine - Saint-Aubin-le-Cloud

Méli-Concert

MERCREDI 7 MARS À 19H
Ecole de musique - Parthenay

Semaine de la maternelle

SAMEDI 24 MARS
Salle polyvalente - Pompaire

Concert de fin de cycle

MERCREDI 28 MARS
à 13h30 accordéon chromatique, 14h30 flûte

SAMEDI 31 MARS
à 9h30 violon, 14h piano classique et piano jazz,
17h guitare classique et guitare basse

Ecole de musique - Parthenay